

## AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/2020/0282/157 du 18 novembre 2020 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire**, accorde à l'entreprise BOUCHERIE KIRSCH SARL l'autorisation pour la modification des installations de production de froid à Grass, rue Charles Kieffer (ZARO).

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



**Guy Pettinger**  
Bourgmestre

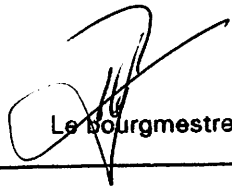


**Diane Stockreiser-Pütz**  
Secrétaire communal

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du .....15 DEC. 2020

Steinfort, le .....15 DEC. 2020

  
Le bourgmestre



  
Le secrétaire communal